

Compte rendu GT hors classe et classe ex Jeudi 26 avril



Pour ce groupe de travail il s'agissait de faire le bilan de la 1^{ère} campagne de promotion à la classe exceptionnelle et de préparer les promotions à la hors classe qui seront prononcées à la CAPD du 15 mai.

CLASSE EXCEPTIONNELLE

Bilan de la classe exceptionnelle version 2017 :

Pour rappel rapide la CAPD s'était tenue mi mars.

Nous sommes revenus sur un certain nombre de problèmes :

→ **la saisie informatique** de la demande sur un logiciel qui n'est pas du tout intuitif, la mise à jour de nos CV très laborieuse, les difficultés à mettre des PJ. Notre demande a été de donner un max de billes aux collègues concernés avec un tuto.

→ lors de la dernière CAPD le Secrétaire Général avait dit que **les appréciations du DASEN** avait déjà été communiquées aux intéressés en amont de la CAPD et donc qu'on ne pouvait rien y changer (à quoi sert la CAPD ??). Renseignements pris, il n'en est rien : ce sont les avis littéraux des IEN qui avaient été transmis mais qui ne laissaient en rien présager de l'appréciation finale du DASEN. Donc on sait pour la prochaine fois qu'on peut faire bouger les choses en CAPD.

→ nous avons attiré l'attention de notre hiérarchie sur **l'impact très négatif** que peut avoir ce genre d'opération de promotion au mérite donc avec une part de subjectivité. On s'explique : pour les personnels concernés, ils n'auront plus d'inspection (avec le nouveau système PPCR la dernière inspection a lieu la 2^{ème} année du 9^{ème} échelon). L'avis littéral de l'IEN et l'avis du DASEN seront les seuls retours qu'ils auront sur leur pratique, leur métier. Le département est petit, tout se sait d'autant que les résultats des promus ont été communiqués à tous les promouvables (gagnants et perdants). Il faut avoir le moral pour retourner bosser après. Nous avons fait remarquer à nos IEN présents que leur image du bon instit, n'est pas forcément en adéquation avec celle que nous, sur le terrain, nous nous faisons.

Conclusion : c'est vraiment n'importe quoi cette classe exceptionnelle et le SNUIPP l'a toujours dénoncé dans les négociations préalables au PPCR. Et on avait raison car la déclinaison pratique de cette nouvelle classe est contre productive dans la motivation pour les collègues.

Concrètement on fait quoi pour limiter les dégâts auprès des collègues ?
2 propositions du SNUIPP :

- dans son courrier le dasen doit bien expliquer que l'appréciation qu'il a mise à un collègue est donnée au regard des autres collègues en jeu (c'est un classement type concours) et ne reflète pas sa valeur professionnelle dans l'absolu mais sa valeur par rapport à d'autres.
- ne plus communiquer les résultats à tous. Ils seront affichés à l'inspection et celles et ceux qui voudront vraiment se faire du mal, iront les voir.
- 2 courriers différents seront envoyés pour les résultats : l'un aux retraitsables, l'autre aux autres. Parce que quand on est retraitsable avoir un courrier qui dit : « vous pouvez recandidater l'an prochain » c'est pas très bien pris même si c'est vrai dans les faits la tournure peut être plus soft dans la forme.



Bonnes résolutions pour la prochaine classe ex :

- nous avons demandé qu'une attention particulière soit portée aux retraitsables. Le texte dit « une attention est portée aux retraitsables à l'issue de la montée en charge (= en 2023) » et plus loin : « il faut veiller à laisser des places pour issue de la montée en charge ». Donc administration nous dit qu'on peut attendre mais nous, SNUIPP argumentons que si on ne s'occupe pas des retraitsables d'ici là, si on met des plus jeunes dans la classe ex, en 2023 il y aura 0 place pour se préoccuper des retraitsables.
- un accord a été signé sur l'équilibre H/F dans les promos au regard de l'équilibre existant dans la cohorte départementale. On ne parle plus de parité (50/50) mais de représentativité (dans notre département c'est 80/20). Nous avons insisté lourdement car on nous répondit que c'est compliqué comme critère. Sauf que c'est un accord signé par ministre donc ça engage !
- pbtiq des collègues qui sont dans les 2 viviers et que l'avis du vivier 2 désavantage. En effet le dasen est limité dans le nombre d'avis excellent et très satisfaisant à donner dans chaque vivier. Le vivier 2 est le plus petit vivier en nombre donc un collègue qui joue pour les 2 viviers a plus de chances d'avoir un bon avis dans le vivier 1 que dans le vivier 2. Pour les promos 2017 le DASEN a d'abord mis les avis dans vivier 2. Or l'avis est le même pour vivier 1 et 2 : du coup des collègues se sont retrouvés mal classés dans le 1 parce que dans le 2 ils étaient contraints par peu de bons avis possibles. La DRH, heureusement et probablement parce que nous sommes intervenus au niveau national, a reçu pour cette année une note qui dit qu'on donne déjà avis au vivier 1 (et de fait à ceux qui jouent dans 1 et 2) puis on donne avis à ceux qui jouent que dans vivier 2. Cela semble plus juste.



HORS CLASSE

Les règles changent cette année et de façon encore transitoire. Jusqu'à l'an passé on se basait sur note X2 + AGS (et quelques points si directeur, REP, conseiller péda...)

Cette année :

→ **Avis IEN** (pas littéral, juste : « très satisfaisant, satisfaisant, à consolider »)

Les IEN se sont posés la question de : comment arriver à une définition de la valeur professionnelle et de l'investissement professionnel ? Voici la méthode que les IEN se sont fixée : ils prennent l'évolution des notes sur la carrière, étudient les 2 derniers rapports (notamment paragraphe de conclusion et les termes employés du type « remarquable, excellent, proposition pour être MAT... »), le CV I prof. Sur la note arrêtée au 31 08 2016 : IEN ont regardé aussi à quoi ça correspond à l'échelon du collègue (genre un 16/20 au 9ème échelon n'a pas la même valeur qu'un 16 au 11^{ème} échelon)

Les rapports d'inspection et la note permettent d'évaluer l'expertise péda : façon de faire de l'enseignant. IEN veulent aussi prendre en compte la partie élèves : l'implication dans la réussite des élèves, l'implication avec les partenaires : IEN n'ont pas trop de billes pour cela. Le CV I prof va leur permettre de voir les formations suivies, le parcours des personnes.

Le SNUIPP est intervenu sur la question de la variété des parcours qui semble un critère déterminant pour nos IEN (c'est un critère dans la classe ex mais rien est écrit pour la hors classe) qui veulent valoriser des collègues « touche à tout ». Pour nous un enseignant qui est resté toute sa carrière dans un village a pu faire un travail tout aussi remarquable et digne de mérite que quelqu'un qui a fait un peu d'ASH, un peu de TR, un peu de ceci, un peu de cela...

Une commission d'harmonisation entre les IEN a lieu cette semaine. Il faut savoir que cela représente 210 dossiers à étudier !

→ **Appréciation du DASEN** (excellent, très satisfaisant, satisfaisant, à consolider) : pour donner son appréciation DASEN va prendre en compte avis IEN et la dernière note

→ **Prise en compte de l'ancienneté** (NB : autant dans la classe ex l'ancienneté ne suffit pas à contrebalancer appréciation dasen autant ici l'équilibre se fait) Voir annexe en PJ reçue dans nos boîtes mails qui dit ce que rapporte chaque avis et l'ancienneté

A ce jour nous n'avons pas encore le nombre de promotions à la hors classe que le dasen va pouvoir donner. Il ne sera pas limité en nombre d'appréciations excellent ou très satisfaisant à donner (contrairement à la classe ex où il est

limité à 15 % d'excellent, 20% de très satisfaisant). Il est juste écrit dans le texte qu'il doit veiller à un équilibre !!



 ***Gros gros point noir de la hors classe nouvelle formule :***

l'appréciation donnée par le DASEN ce coup ci est conservé pour toutes les campagnes hors classe des années futures, contrairement à la classe ex, elle n'est pas revue chaque année.

Vous noterez qu'il est maintenant important de mettre à jour votre CV dans i prof. Le SNUIPP a d'ailleurs demandé à DRH que des précisions vous soient apportées pour savoir quoi mettre dans le CV.

***Vos élus en CAPD pour le SNUIPP FSU 90
Céline, Peggy, Géraldine et Jacques***